

Table-ronde « petite enfance »

- ▶ **Que cherche le gouvernement avec la mise en place du "service public de la petite enfance" ?**
- ▶ **Comment les professionnelles du secteur obtiendront-elles satisfaction sur leurs revendications ?**

Lundi 3 juillet de 19h à 20h30

Rendez-vous : **place Voltaire** (Lyon 3^e), dans l'arrière-salle du restaurant Adana, à l'angle des rues Edison et Vaudrey, à 200m de la place Guichard (métro B)

Le 1^{er} juin, le gouvernement Macron-Borne a présenté 30 mesures visant à mettre en place un « *service public de la petite enfance* » (SPPE) supposé « *garantir un meilleur accueil du jeune enfant* ».

Il annonce vouloir « *lever en même temps tous les freins au développement de l'offre d'accueil, pour atteindre l'objectif de la création de 200 000 places nouvelles à l'horizon 2030* ».

Mais quels sont ces « freins » que le gouvernement entend lever ?

- ➔ Les salaires trop bas des professionnelles qui alimentent la crise de recrutement, comme dans de nombreux secteurs ?
- ➔ La dégradation des conditions de travail, aggravée par les mesures de ce même gouvernement depuis six ans, contre lesquels toute la profession s'est dressée ?
- ➔ L'absence de reconnaissance des qualifications des professionnelles ?
- ➔ Le manque d'investissement public dans les structures publiques ?

Ou bien s'agit-il encore de réduire les coûts et de dérouler le tapis rouge au secteur privé, financé sur fonds publics, et dont le chiffre d'affaire approche déjà les 2 milliards d'euros ?

Va-t-on vers un service public de qualité pour tous, qui réponde aux besoins criants des parents en respectant les conditions d'accueil des jeunes enfants et de travail des personnels ? Ou bien faut-il se préparer à combattre une nouvelle régression ?

Voilà quelques questions dont nous proposons de débattre lors de cette table-ronde.

Depuis plusieurs années, *La Tribune des travailleurs* informe ses lecteurs de la mobilisation dans le secteur de la petite enfance et donne la parole à ses personnels, salariées des crèches (municipales, associatives ou privées) comme assistantes maternelles, qui sont de plus en plus nombreuses à faire entendre leurs revendications, sur leurs conditions de travail, leurs salaires et pour un accueil de qualité des jeunes enfants (voir au verso).

⇒ Pour continuer à le faire, venez nombreuses : débattons et agissons ensemble !

Contact : 06.64.96.70.56 ou latribunedescanuts@gmail.com

CORRESPONDANCES LUTTE DE CLASSE

Grève massive des personnels de la petite enfance

Jeudi 6 octobre, les personnels de la petite enfance étaient en grève et en manifestation dans une soixantaine de villes, à l'appel des syndicats FSP-CGT et FSAS-CGT, FSU et FNAS-FO, SNUTER-FSU, SUD-CT et Interco-CFDT, du collectif « Pas de bébé à la consigne » et de plusieurs organisations professionnelles. Une mobilisation inédite depuis plus de dix ans : 5 000 manifestants à Paris, 1 500 à Nantes, 1 300 à Lyon, 500 à Rennes, Nice et Bayonne. Reportages

LYON

« Trop, c'est trop ! Là, ça explode »



E NORME, on compte 4 500 salariés dans les structures de la petite enfance, a défilé 1 300 manifestants dans les rues.

Dans le cortège, les grévistes venaient de la crèche Lumière (Lyon 8^e), une salariée explique : « Avant, on découvrait parfois l'appel à la grève deux jours après. Là, nous avons reçu un message direct. »

Un arrêté pris par le gouvernement est censé permettre l'embauche de personnels sans aucune qualification. « Ils méprisent nos qualifications, nos formations, et cela va en détruire les bébés », le drame de ces derniers à Lyon, où un enfant est mort dans une crèche privée après avoir absorbé du Déstog (agent caustique), revient souvent dans les débats. « Que ce passera-t-il avec des gens qui ne sont même plus formés ? »

L'indignation se lit sur les pancartes et les banderoles artisanales : « Des diplômes pour les bébés ! », « Les enfants ne sont pas du bétail, les normes d'accès, pas d'encadrement, pas de tout de détail ! »

Une employée de la crèche municipale de la Croix-Rousse (Lyon 3^e) dénonce : « On dégrade encore le service public et appelle c'est le privé qui en profite. Trop, c'est trop ! Là, pour nous, ça explose. »

Des parents sont venus soutenir cette grève, empêchée par les conditions d'accès de leurs enfants, d'autres aussi bien que les difficultés croissantes à trouver une place en crèche.

Correspondant Rhône

PARIS

« Là, il se passe quelque chose, car nous sommes nombreuses »

Entretien dans la manifestation parisienne

JE SUIS AUPARAVANT professeure, depuis 2018, je travaille pour la Mairie de Paris. Comme nos conditions de travail se dégradent, que nos salaires ne suivent pas, le gouvernement peine à recruter. Il a donc décidé d'embaucher du personnel non diplômé. »

« Nous sommes Asen dans une école d'Antony. Parce qu'il y a une augmentation de travail à faire multi-tâches et à faire le travail des agents de puériculture, nous devons faire de l'aide indispensable que nous apportons aux enseignants, donc aux élèves. »

« Je suis psychologue. Les premières années, pour faire des petits, sont primordiales. On manque de moyens, et quand il y a du personnel, très souvent il n'est pas assez qualifié. Les enfants sont maltraités. »

« Nous sommes auxiliaires de puériculture en crèche collective. À Paris, il manque 400 auxiliaires de puériculture. Les agents de puériculture, éducateurs, agents, ils ont rencontré certaines crèches. La Ville a fait appel à des prestataires privés. »

« Je suis auxiliaire de puériculture en crèche collective. D'habitude, je fais grève et je reste à la maison,

mais il fallait que je sois là. Je suis contre l'embauche sans le diplôme. Qu'ils embauchent du monde qualité ! »

« Là, il se passe quelque chose, car nous sommes nombreuses. »

« Grâce à partage des parents présents : « Du personnel qui n'a pas suivi la formation adéquate pour s'occuper de nos enfants, ça fait peur. »

Correspondants Paris

MARSEILLE

« Cette grève, c'est aussi pour la sécurité des bébés »

CÉNE SONT PAS MOINS de 450 à 500 agents des écoles, des crèches et de l'animation de la Ville de Marseille qui se sont mobilisés à l'appel des syndicats. Force ouverte dans la cadre de la journée nationale d'action initiée par la Fédération FO des personnels des services publics. Après un premier rassemblement devant le siège de la ville, à 9 h 30, les agents se sont rendus en cortège à l'hôtel de ville où une délégation a été reçue vers 11 heures.

Nous avons interrogé Sandrine, une ancienne aide maternelle. Elle participait à sa première grève depuis son recrutement comme « volontaire » dans les crèches municipales.

Elle explique pourquoi : « Le métier d'auxiliaire de puériculture, c'est un métier que j'ai choisi. J'ai travaillé pour y arriver, j'ai passé des années de formation avec une volonté de dévouement à la crèche, j'ai envoyé mon CV à la Ville et j'ai été recrute à présentation de mon

diplôme et après un entretien très exigeant. Aujourd'hui, le gouvernement passe sur tout et ça permet aux matres de recruter des personnes sans aucune qualification. C'est horribil ! »

C'est non seulement criminel parce que ce sont des bébés dont on s'occupe mais, en plus, dévalorise même le métier. Je ne pourrais pas me sentir pas néglié à cette occasion et je suis contente que mon syndicat ait répondu à notre colère par ce mouvement de grève. Je suis consciente que cette grève gênera des parents, mais c'est aussi pour eux et la sécurité de leur bébé qu'on se bat ! Cette grève, c'est la seule façon qu'on a de se faire entendre et défendre nos conditions de travail. »

Correspondant Marseille

* Le prénom a été modifié.

La Tribune des travailleurs, n° 349 du 20 juillet 2022

CRÈCHES DE LA CROIX-ROUGE (LYON)

« On voulait la grève dans la durée »



Durant toute la semaine du 4 au 8 juillet, les professionnelles de la petite enfance des crèches de la Croix-Rouge à Lyon, syndiquées à FO et non syndiquées, se sont mises en grève entre 11 heures et 13 heures. Chaque jour, environ un tiers des 180 salariées, « employées de crèche, titulaires d'un CAP ou non, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, cuisinières, infirmières et même des directrices », étaient présentes avec leurs drapéaux et pancartes : « La couche est pleine ! ».

La parole à Marie Monin, auxiliaire de puériculture et représentante du personnel des crèches de la Croix-Rouge à Lyon (interview réalisée le 8 juillet).

Les raisons de la mobilisation, ce sont les conditions salariales précaires. Une employée de crèche, chez nous, c'est 1 180 euros, une auxiliaire de puériculture, c'est 1 300 euros. Il y a eu des augmentations pour les salariées des crèches municipales, donc là on est quasiment à 200 euros de décalage. Des salariées de toutes catégories partent pour rejoindre les crèches municipales, où elles ont plus de congés payés, de RTT. On se

retrouve avec une pénurie de professionnelles. Pour le gouvernement, la solution, c'est d'employer n'importe qui. Avec une formation de trente-cinq heures, ils prétendent que l'on peut travailler en crèche. Mais non, il faut une qualification, une connaissance solide des enfants !

Et il faudrait rendre le métier plus attractif, par les salaires, les conditions de travail. Un décret d'août 2021 autorise un nombre plus grand d'enfants dans moins de mètres carrés,

avec moins de diplômés. On l'a combattu, mais il est passé quand même.

Moi, je fais partie du comité social et économique (CSE). On a fait la tournée des salariés des neuf crèches de Lyon. Elles nous ont rapporté leur ras-le-bol. Les discussions au CSE n'ont pas la même portée que la grève. Syndiquées ou non syndiquées, on est toutes ensemble, on veut la même chose. Ce qui prime, c'est la qualité et pas la quantité. Parce qu'il y

a aussi une certaine pression sur les directrices pour remplir les crèches afin d'obtenir plus de subventions.

Pour les enfants qu'on accueille, c'est compliqué aussi. Ils perdent un peu leurs repères car il y a un gros turnover chez les personnes qui s'occupent d'eux. On ne peut plus assurer la sécurité affective dont a besoin un enfant.

Les parents nous soutiennent, signent des pétitions. Toutes les crèches Croix-Rouge en France étaient mobilisées, les syndicats se sont coordonnés et la mobilisation a été bien suivie. Nous voulions faire cela sur la durée, car les dirigeants ont l'habitude d'une journée de grève, et on s'est dit que sur une durée plus longue ça allait plus impacter. Ça a assez bien marché avec le rassemblement quotidien. Mardi, on a été reçus par le directeur régional, puis jeudi de nouveau. Ça n'a pas servi à rien. Nous avons un nouveau rendez-vous le 9 septembre pour que la direction apporte des réponses plus concrètes. Et selon, on continuera, on relancera un mouvement. Notre but n'est pas de nous arrêter là, parce que vu l'inflation qu'on a actuellement, c'est très compliqué pour les salariées de vivre décemment. »

Grève dans la petite enfance

« Une honte : l'enfant est devenu un business »



Ce jeudi 23 mai, à l'appel du collectif « Pas de bébé à la consigne » et des syndicats FO, CGT et FSU, les personnes de la petite enfance étaient de nouveau massivement en grève et en manifestation contre la réforme Macron (voir *La Tribune des travailleurs*, 3 et 10 avril).

LE CONSTAT est partagé par tous : les conditions de travail sont toujours plus difficiles. « Ils tirent tellement sur la corde. On n'est jamais en nombre suffisant », dit une auxiliaire de puériculture. « On doit s'occuper de tout le monde en même temps, ce qui revient à ne s'occuper de personne. C'est une honte. L'enfant est devenu un business ! ».

La colère des personnels est profonde. Ils revendiquent plus de moyens, de personnels (et de remplacements) et de reconnaissance, et s'opposent au projet d'ordonnance Macron, intitulé « un cadre plus simple pour une offre d'accueil plus riche ».

• La surface minimale par enfant serait réglemmentée à 7 m². Mais les communes « denses » pourraient l'abaisser à 5 m² ! « Ils sont capables de tout, rognier sur tout, même sur l'espace vital », s'indigne un groupe d'auxiliaires de puériculture.

• Le taux d'encadrement, déjà difficilement respecté, serait dégradé. (Voir encart)

Jusqu'à présent, l'effectif présent dans un établissement doit être d'au moins 2, « pour des raisons de sécurité ». Avec la réforme, un personnel seul pourrait – à titre dérogatoire – accueillir jusqu'à 4 enfants pendant deux heures ! Est-ce cela le « cadre de travail plus sûr » ?

• La réforme encourage « des mutualisations entre établissements » pour assurer les remplacements. Alors qu'est établie l'importance de la sécurité affective et des repères fixes de lieu

et de personnels pour les enfants, ces mutualisations aboutiraient à des personnels toujours différents et iraient à l'encontre de ce qui est enseigné !

• L'accueil en surnombre serait « simplifié » avec un taux plafond unique, et non plus fonction de la structure. C'est impensable pour le personnel : « Le ministère n'envisage pas que les crèches ne soient pas à taux plein en permanence. C'est un sur-remplissage comme dans les avions ou les trains. Comment peut-on vouloir rentabiliser des crèches, alors qu'il s'agit de bébés ? ! »

Les personnels font face au gouvernement qui « louvoie » et fait tout pour aller jusqu'au bout de sa réforme, « comme sur la question des retraites ». « Nous ne voulons pas de ce projet prévu pour juillet. C'est tout, et c'est simple », revendiquent avec détermination les personnels, malgré l'absence du mot d'ordre « Retrait de la réforme » dans le cortège.

Une question se pose alors : quels moyens pour combattre et gagner ? Et une auxiliaire d'évoquer : « Ce qu'il faudrait, c'est la grève jusqu'au retrait, la grève générale qui permettrait de refuser en bloc toutes ces réformes. »

Correspondants

L'article 50 de la loi sur le service d'une société en août 2018 autorise à légitimer par ordonnance la petite enfance pour accorder aux règles actuelles semaines de « concertation » et quinze mesures a été pour une validation au

La Tribune des travailleurs, n° 191 du 28 mai 2019

CRÈCHES PARISIENNES

« Il détruisent nos diplômes et nous ajoutent des mômes »



Nous avions souligné en dernière heure dans notre précédent numéro l'importance de la mobilisation lors de la grève et du rassemblement des agents des crèches de la Ville de Paris le 30 août. Un correspondant de *La TT* était sur place.

30 août, 10 h 30, des centaines d'agents des crèches municipales de la Ville de Paris, auxiliaires et infirmières puéricultrices, EJE, ASC sont

La Tribune des travailleurs, n° 355 du 7 septembre 2022

majorité direction (DPFE) : « diplômes considérés de la qua

Le taux d'encadrement est aujourd'hui de 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et de 1 pour 8 enfants qui marchent.

La réforme propose, soit un taux unique de 1 pour 6, soit un taux de 1 pour 5 enfants jusqu'à dix-huit mois et de 1 pour 8 pour les autres.